



Lavaur le 16 février 2015

SERIE NOIRE AU CH VINATIER. COMBIEN DE DRAMES FAUDRA T'IL ENCORE EN PSYCHIATRIE ?

Une agression sur un infirmier, deux suicides de patients et un suicide infirmier en 15 jours: le malaise est profond, le climat est lourd...

Le personnel du VINATIER est à nouveau sous le choc : L'infirmier qui évoluait dans le service où une malade s'est pendue a lui aussi mis fin à ses jours chez lui .

Une série noire qui débute fin janvier avec des coups de couteau portés sur un infirmier par un patient de 17 ans à l'unité de pédopsychiatrie, suivi en hôpital de jour.

Le 30 janvier, un détenu de l'unité hospitalière spécialisée (UHSA) se suicide en se pendant avec un drap. Le 1er février, c'est un autre suicide, celui d'une patiente de l'unité de soins intensifs qui se pend à son tour.

Pour la Fédération CGT Santé ces évènements sont la sombre illustration des conséquences des politiques menées en psychiatrie depuis de nombreuses années : mesures d'économie à tout va, fermetures de lits et de services, suppressions de postes et d'emplois...

Cela entraîne l'impossibilité de prendre correctement en charge les patients et génère, chez les personnels, la perte du sens du travail, le stress jusqu'à la culpabilisation qui peuvent conduire à des passages à l'acte extrême.

La Fédération CGT Santé ne peut plus laisser se creuser le fossé entre ceux qui veulent faire des économies et ceux qui veulent soigner.

C'est dévastateur pour nos collègues en première ligne dans les services, lesquels subissent la pression au quotidien !

Dans le même temps, le rendez-vous posé pour la 3ème fois auprès du Ministère pour discuter de la psychiatrie était encore reporté !

La CGT Santé considère cela *comme « inadmissible et irresponsable de la part de ceux qui prônent le dialogue social à tout va ! »*

Nous apportons notre soutien à la communauté hospitalière du VINATIER, en mémoire de notre collègue décédé, en soutien à sa famille.

Nous pensons aux collègues qu'il faut soutenir et nous pensons également aux patients.

Par ailleurs, la CGT Santé exige d'être reçue par la Ministre, pour l'ouverture de négociations, exiger un moratoire sur toutes les restructurations en cours et des moyens nouveaux pour la psychiatrie.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr